



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

REVUE DE PRESSE

8 mars 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être diffusée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

LE PROGRÈS

Crédit mutuel via groupe EBRA

TRIBUNE DE LYON

Rosebud SARL

LYON MAG
.com

Espace Group

L'ESSENTIEL
LYON

Dirigeants du Groupe Bolloré

actu
Lyon

Groupe Publihebdo
filiale SIPA Ouest France

LYON
CAPITALE

Christian Latouche
FIDUCIAL

nouveau
LYON
LE MAGAZINE

Indépendant

Rue89Lyon

Xavier Niel – Matthieu Pigasse

Les articles portent exclusivement sur les événements en cours ou survenus en Presqu'île, à l'exclusion des déclarations politiques, notamment sur fond de campagne électorale.

Projet Rive Droite : feu vert de la Préfecture mais l'inquiétude demeure côté circulation

Nouvelle et dernière étape pour l'élaboration du projet de réaménagement de la Rive Droite du Rhône porté par la Métropole de Lyon. La préfecture du Rhône vient de délivrer l'autorisation environnementale, ce qui permet à la collectivité de démarrer la première tranche de travaux de cet imposant chantier qui fait la part belle aux espaces publics, et prévoit de réduire la part de la voiture.

Tout est prêt. Toutes les procédures administratives engagées afin de rendre possible l'un des projets phares du mandat sont terminées. Les obstacles ou plutôt les réserves émises au cours de la concertation et des enquêtes publiques ont été levées par la Métropole de Lyon, qui avec la Ville de Lyon a donc mené de bout en bout l'idée d'un réaménagement de fond en comble de l'axe Nord-Sud, entre le tunnel de la Croix-Rousse et Perrache. Ne restait plus qu'une autorisation environnementale à obtenir, elle vient d'être délivrée par la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Fabienne Buccio.

Le projet répond « à des raisons impératives d'intérêt public majeur »

Un feu vert qui constitue, selon les services de la Métropole, l'ultime étape nécessaire pour programmer le démarrage des travaux, qui concernent une première tranche allant du pont Wilson (Lyon 3^e) à la passerelle du Collège (Lyon 6^e). L'idée est de transformer cet axe de circulation en une « promenade-jardin » sur 2,5 kilomètres linéaires de quai et ainsi « retrouver un lien au fleuve ».

Le changement est à ce point radical qu'il convenait

d'examiner les « effets environnementaux » du projet et en particulier les questions de biodiversité, de qualité de l'air et de mobilités. L'arrêté préfectoral a été rendu ce vendredi 20 février. En une vingtaine d'articles, il détaille au « bénéficiaire de l'autorisation environnementale » diverses prescriptions à respecter. Sur le chantier lui-même qui s'annonce imposant, sa faisabilité, sur des abattages d'arbre d'alignement (le projet en conserve 342 sur les 402 existants), sur la faune de bord de Rhône, la gestion des eaux, ou sur les plantations à venir.

Ce projet répond « à des raisons impératives d'intérêt public majeur » souligne l'arrêté qui met l'accent sur de « nombreux dysfonctionnements », en constatant un « inconfort des cheminements piétons et cyclables », jugés « peu qualitatifs et peu sécurisants ». On considère aussi du côté de la préfecture que la présence des espaces verts envisagés dans le projet « contribue à l'amélioration du cadre de vie et de la santé des usagers et permet de lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur et participe à l'adaptation au changement climatique en offrant des espaces de fraîcheur ».

Le projet envisage de garder trois ou quatre files

Voilà pour le feu vert. Reste tout de même la question délicate des déplacements et la « prédominance de la voiture » constatée « entraînant bruit et pollution de l'air » (50 000 à 80 000 passent en moyenne sur cet axe). Le projet envisage de ne conserver que trois à quatre files pour

les aménageurs tablant sur une diminution du trafic (-20 % depuis 2015) et un renforcement des transports en commun. Certains y ont vu un projet « anti-voiture ». Consultée pour avis, l'Autorité environnementale recommandait alors de « mieux justifier les éléments conduisant à retenir la réduction projetée du trafic automobile pour 2030 en particulier sur la Presqu'île en apportant des éléments précis ».

Certains redoutent des embouteillages

Ce changement radical, a provoqué de nombreuses réactions. Certains regrettant « l'absence d'analyse robuste des flux de circulation ». Quand d'autres redoutent embouteillages et reports de trafic. Pour François Gaillard, l'ancien directeur général d'Only Lyon et soutien de la candidature de Jean-Michel Aulas (sans étiquette, soutenu par la droite et le centre), il se serait question de « faire quasiment disparaître l'unique axe nord-sud structurant du cœur de Lyon, sans alternative crédible, ni en capacité, ni en calendrier ». Des internautes interrogeaient « à quoi cela rime-t-il de transformer une ville en campagne ou en forêt ? Le sens même d'une grande métropole, c'est l'activité économique ».

Ce projet qui a été finalement décalé de quelques mois, a désormais obtenu tous les feux verts et il est opérationnel, annonçait il y a peu Bruno Bernard, président écologiste de la Métropole et candidat à sa réélection. Sera-t-il réalisé en l'état ? Réponse, au soir du second tour des élections municipales et métropolitaines.

● A.Du.



Projections du projet Rive droite du Rhône.
Visuels Alma Productions



Lyon : feu vert préfectoral pour transformer la rive droite du Rhône



DR Métropole de Lyon

La préfète du Rhône Fabienne Buccio a délivré l'autorisation environnementale du projet Rive Droite porté par la Métropole de Lyon. Cette validation administrative ouvre la voie au lancement des travaux entre le pont Wilson et la passerelle du collège après les élections.

Nouvelle étape décisive pour le vaste projet de réaménagement de la rive droite du Rhône à Lyon. La préfète du Rhône [Fabienne Buccio](#) a délivré l'autorisation environnementale attendue par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon, validant ainsi la dernière phase administrative avant le démarrage des travaux.

Cette autorisation concerne la première tranche du chantier, située entre le pont Wilson et la passerelle du collège. Elle conclut deux années d'études et d'échanges avec les services de l'État, portant notamment sur la biodiversité, la qualité de l'air et les mobilités.

La procédure a intégré une étude d'impact, incluant des études de mobilité validées par les services de l'État, et a donné lieu à une enquête publique en juin et juillet derniers.

Dans son arrêté, la préfète estime que le projet répond "*à des raisons impératives d'intérêt public majeur*", pointant les "*nombreux dysfonctionnements*" actuels de l'axe : inconfort et insécurité des cheminements piétons et cyclables, perte du lien avec le Rhône, altération du patrimoine arboré et prédominance d'une circulation automobile à caractère quasi-autoroutier, générant bruit et pollution.

Le texte met également en avant le rôle des futurs espaces verts, appelés à améliorer le cadre de vie, à lutter contre les îlots de chaleur urbains et à favoriser la biodiversité et les connexions écologiques.

Lancé en 2021 par [Grégory Doucet](#) et [Bruno Bernard](#), le projet Rive Droite prévoit le réaménagement de 2,5 kilomètres de quais, entre le pont de Lattre de Tassigny et le pont Gallieni.

Seulement trois voies de circulation automobile seraient maintenues pour l'accès à la Presqu'île, pour permettre de planter plus de 1000 arbres et la création d'aires ludiques et de terrasses.

Avec ce feu vert préfectoral, la Métropole de Lyon peut désormais programmer le lancement concret du chantier. A condition que les écologistes restent aux manettes en mars prochain.



© Tim Douet

Face à l'absence de projet pour le musée des Tissus, le maire de Lyon interpelle la Région

• 4 mars 2026 À 10:55 par Loane Carpano

Alors que la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait repoussé la démolition du musée des Tissus de Lyon à 2025, rien n'est fait. Face à cette incertitude, le maire de Lyon interpelle la Région.

En 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, devenait propriétaire du musée des Tissus de Lyon. En 2021, elle dévoilait un projet de l'architecte Rudy Ricciotti et fermait les portes du musée du 2^e arrondissement pour "rénovations". Suite à des remous concernant la question du permis de construire, le projet était finalement retoqué en 2022, avant que la Région ne dévoile un nouveau projet prévu pour 2028-2029.

Face au changement de position de la Région, le maire de Lyon Grégory Doucet aurait, selon Tribune de Lyon, envoyé un courrier à son président, Fabrice Pannekoucke "pour demander des informations sur les raisons de l'absence d'avancée du projet de rénovation."

Aucun contenu définitif du projet

Dans son courrier, la municipalité affirmait avoir délivré à la Région un permis de démolir en janvier 2024. La collectivité aurait néanmoins décidé de repousser la démolition en 2025. Pourtant au 3 mars 2026, le bâtiment est toujours debout et quelques expositions temporaires y sont parfois présentées.

En parallèle, aucun contenu définitif du projet et aucun permis de construire n'auraient été déposés. "Plusieurs riverains du projet, à date, sont empêchés dans leur parcours résidentiel au regard d'une estimation très incertaine de leur bien dans un tel contexte", écrivait Grégory Doucet dans sa lettre que nos confrères ont pu consulter. Pour répondre à cette incertitude, l'élu demandait alors à la Région "une transmission d'informations sur ce projet". Un mois plus tard, la lettre reste sans réponse.

Sollicitée par nos confrères, la Région affirme de son côté qu'elle "ne manquera pas de tenir informés la Ville de Lyon et l'ensemble des partenaires et riverains au fur et à mesure de l'avancement du projet".

Le Progrès – 2 mars

« On a enfin pu rire, danser et chanter » : une centaine d'Iraniens fête la mort d'Ali Khamenei sur la place Bellecour

L'officialisation de la mort du guide suprême de la République islamique d'Iran Ali Khamenei s'est diffusée comme une trainée d'espoir et de liberté dans la communauté iranienne lyonnaise samedi soir. Réseaux sociaux et bouche-à-oreille ont fini par pousser plus d'une centaine de ressortissants à converger vers la place Bellecour aux alentours de 22 heures.

« C'est bon pour l'Iran »
« On a un groupe Telegram sur lequel on échange. C'est là où on a commencé à voir qu'il y avait une petite fête qui s'organisait », raconte Shahin Shouli, enthousiaste, malgré la frustration de n'avoir pu faire partie du mouvement. « J'ai des enfants mais mon frère y était. Il est rentré vers 5 heures du ma-



Plus d'une centaine de personnes de la communauté iranienne de Lyon ont convergé place Bellecour samedi. DR

tin ! Tout le monde est content. C'est bon pour l'Iran », martèle-t-il ce dimanche matin.

Cette réfugiée iranienne, qui souhaite garder l'anonymat pour préserver sa famille

restée en Iran, a, elle, pu danser à proximité de la statue de Louis XIV.

« Après 50 jours de répression terrible qui a fait plus de 30 000 morts, on a enfin pu rire, danser et chanter. On est

resté deux heures et demie. La mort de Khamenei et du chef des militaires est vraiment une très bonne nouvelle pour tous les Iraniens dans le monde. L'espoir est de retour », explique celle qui espère désormais que le régime tombe.

« C'est un symbole qui tombe »

« 95 % des Iraniens n'en veulent plus. On veut le retour du fils du shah pour une démocratie. J'ai pu avoir mes proches malgré les difficultés d'Internet. Ils acceptent d'être attaqués par Trump et Netanyahu. Le peuple iranien est brave et il accepte parce qu'il ne veut plus des islamistes. »

Un rejet et un espoir qui a résonné jusqu'à 1 heure du

matin sur la place Bellecour. Figure de la diaspora iranienne locale, Lili Mohadjer n'y avait pas vu autant d'Iraniens depuis le match de foot Iran-USA de 1998. S'ils étaient alors des milliers à célébrer la victoire de leur équipe, l'allégresse de ce samedi a une tout autre saveur. « J'ai reçu une vidéo d'amis qui y étaient. Je n'y croyais pas. C'est une grande joie car c'est un symbole qui tombe. Je suis contre l'ingérence étrangère mais le peuple iranien n'en peut plus. Quand les gens dansent dans les rues alors qu'ils sont attaqués, cela veut dire beaucoup de choses. »

Des rassemblements pour le peuple iranien sont déjà annoncés à Lyon les 8 et 29 mars prochains.

● Cyril Seux

Le Progrès – 3 mars

A DomiMod propose des vêtements haut de gamme de seconde main, à prix réduits

Chaque jour, *Le Progrès* partage ses bons plans pour consommer malin à Lyon et dans ses environs. Si vous aimez la mode mais que votre portefeuille vous empêche d'acheter des vêtements haut de gamme, cette adresse va vous plaire. A DomiMod propose des articles de seconde main à Lyon.

Situé place Bellecour, le dépôt-vente sous la forme de showroom propose une sélection d'articles haut de gamme sur plus de 110 m². Sézane, Maje, The Kooples, Sandro, Isabel Marant,

Chanel, Dior, Gucci, Hermès ou encore Louis Vuitton, le lieu propose entre 2 000 à 3 000 pièces de vêtements, maroquinerie et accessoires issus de particuliers. Le tout... à moitié prix !

Un sac Louis Vuitton à 970 € au lieu de 1 650 €

Il y a quelques semaines par exemple, le sac Louis Vuitton Noé BB était disponible pour achat à 970 € au lieu de 1 650 € en boutique.

Des pièces qui ont déjà vécu, certes, mais soigneusement contrôlées. L'authenticité est garantie, avec facture à l'appui

pour les grandes maisons.

Luxe responsable et bonnes affaires à Lyon

Au-delà des économies réalisées, A DomiMod séduit aussi par sa dimension écoresponsable. Acheter en seconde main, c'est prolonger la vie des vêtements et des accessoires, tout en accédant à des marques premium, souvent inaccessibles au prix fort.

Pour les passionnés de mode comme pour les amateurs de bonnes affaires, ce showroom pourrait bien devenir votre nouvelle adresse fétiche.

● S. B.



Domitille Durrenberger et Maud Lucchini sont dépositaires de vêtements et d'accessoires haut de gamme et de luxe. Photo d'archives Richard Mouillaud

Plus d'informations : www.ado-mimod.com

DomiMod, 15, la place Bellecour, Lyon 2^e.



Lyon : Après une fermeture administrative, les deux boutiques de la Maison Pignol rouvrent leurs portes

• 3 mars 2026 À 14:14 par Romain Balme

Les équipes peuvent pousser un ouf de soulagement. Quatre jours de travaux d'envergure ont suffi pour corriger les manquements constatés lors du contrôle sanitaire, les clients peuvent à nouveau se rendre dans les deux établissements du premier traiteur lyonnais.

Il y a tout juste une semaine, un contrôle sanitaire relevait "des manquements graves à l'hygiène" dans les deux boutiques de la Maison Pignol, situées place Bellecour et rue Emile Zola (2e arrondissement). Le rapport mettait en évidence "la vétusté des locaux et des équipements" ainsi que "de très importantes déjections de souris sur les équipements et les conditionnements en contact avec les denrées". De quoi entraîner la fermeture administrative de cette institution gastronomique à compter du 24 février dernier.

Pourtant, ce mardi 3 mars, il est à nouveau possible de rentrer dans ces deux établissements. En effet, de nombreux travaux d'aménagements ont été réalisés, les pièces de stockage nettoyées. Un travail collectif d'envergure qui a permis de corriger tous les manquements relevés par l'inspectrice dès samedi. Cependant, le timing n'étant pas adéquat avec le planning administratif, il a fallu attendre ce lundi 2 mars, 13 h, pour voir affiché l'arrêté préfectoral autorisant les deux boutiques à reprendre leurs activités

Lyon : D'où vient le nom de la rue Mercière ?

Rédigé par Léo Mourgeon



Le toponyme de la rue reflète autant son histoire que son utilisation actuelle (crédit : Corentin Eustacchi / Wikimedia Commons).

Derrière les terrasses serrées, les pavés et les assiettes de quenelles, cette artère cache une **histoire commerciale** qui a façonné le centre-ville.

ON REMBOBINE

- Bien avant les nombreux restaurants actuels — plus d'une vingtaine — et les dizaines de **M€ de chiffre d'affaires annuel** estimés, l'axe était déjà stratégique. Des fouilles ont révélé une **voie gallo-romaine** : la Presqu'île était traversée d'est en ouest, reliant le pont du Rhône au pont du Change sur la Saône.
- Dès le **XIII^e siècle**, la rue devient l'artère principale de la ville et le reste jusqu'au percement de la **rue Centrale** (actuelle rue de Brest) au XIX^e siècle.
- Au Moyen Âge, on y trouve drapiers, fourreurs, parcheminiers. Les foires lyonnaises attirent artisans et marchands venus d'Europe. Au **XVI^e siècle**, la rue concentre jusqu'à **181 ateliers d'imprimeurs** à Lyon, devenant le **3^e centre d'édition européen** derrière Venise et Paris.

- Les rez-de-chaussée abritent alors bien souvent des presses et des librairies, les enseignes de fer forgé pendant au-dessus des passants. Plus tard, la rue décline, devient insalubre, puis haut lieu de **prostitution** jusque dans les années 1970, avant sa réhabilitation et sa **piétonnisation en 1989**.

LA REPONSE

- Le nom de l'axe est un parfait exemple d'**odonymie « utile »** (un nom de rue qui a du sens). Il vient tout simplement du mot « mercier ». Au Moyen Âge, un **mercier** est un marchand.
- La rue s'est appelée « **rue Machire** », puis « **Marchire** », c'est-à-dire rue marchande. On distinguait même la « **Grande rue Mercière** » au sud et la « **Petite rue Mercière** » au nord.
- Le toponyme reflète donc sa fonction première : un lieu d'**échanges**, de **commerce** et d'approvisionnement, où l'on trouvait aussi bien des biens courants que des objets de luxe, jusqu'à l'orfèvrerie.
- Si la gastronomie domine aujourd'hui, le nom rappelle que ce morceau de Presqu'île a longtemps été le **cœur économique de Lyon**. Une rue qui n'a jamais cessé de vivre du commerce, simplement sous des formes différentes.

La rue du Plat accueille une épicerie de nuit



Kevin Ksouri, devant la vitrine annonçant ce que propose Dexter & Cie. Photo Michel Nielly

Kevin Ksouri et Hossem Brossier viennent d'ouvrir leur échoppe du 10 rue du Plat (Lyon 2^e). Elle accueille les clients de 15 heures à 3 heures.

« Assortiments solides et liquides, produits d'hygiène et de quoi satisfaire certains animaux domestiques, c'est ce que nous proposons », explique Kevin. Ce créneau ho-

raire range la boutique dans la catégorie des épiceries dites de nuit. Pour ces deux associés âgés de 23 et 25 ans, l'ouverture de l'enseigne Dexter & Cie doit répondre notamment aux besoins urgents d'une clientèle qui, rentrant tard, n'a pas eu le temps d'acheter ce qu'il lui fallait ou appelée à prolonger une soirée.

Lyon. Cette marque française à la mode débarque en Presqu'île et ouvre sa première boutique

La jeune marque commercialisant des vêtements de pluie, Flotte, ouvre sa toute première boutique à Lyon. Elle prend la place du Slip Français, magasin fermé fin 2025.

Article réservé aux abonnés



Une boutique Flotte va ouvrir au numéro 48 de la rue du Président Edouard Herriot à Lyon. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 7 mars 2026 à 7h58

Les places tournent au niveau du commerce en Presqu'île de Lyon. Après [la fermeture du magasin du Slip Français](#) rue Edouard-Herriot fin 2025, c'est une nouvelle marque française qui s'installe en lieu et place du numéro 48 : **Flotte**.

Lancée en 2020 par un couple d'entrepreneurs, la jeune société, dont l'objectif est de remettre les vêtements de pluie à la mode, est en pleine expansion et ouvre ainsi **ses premières boutiques physiques** en France.

Le Lyon Whisky Festival revient ce week-end au Palais de la Bourse

La rédaction - 2 mars 2026

Le Lyon Whisky Festival se tiendra les 7 et 8 mars 2026 au Palais de la Bourse, à Lyon, pour une septième édition.



Lyon Whisky festival 2025-71 ©Lea Evola

Après avoir confirmé son statut d'événement incontournable pour les amateurs et les professionnels de spiritueux, le Lyon Whisky Festival revient pour une 7e édition plus ambitieuse que jamais. L'événement réunira plus de 120 marques et proposera environ 500 références à la dégustation, confirmant sa place parmi les rendez-vous dédiés aux spiritueux en France entre producteurs, distributeurs et consommateurs avertis.

Les visiteurs pourront découvrir des whiskies venant une cinquantaine de distilleries écossaises, 14 maisons françaises, 15 distilleries d'Irlande, une Anglaise, une du Danemark, cinq maisons japonaises de whisky, mais aussi deux acteurs indiens, cinq distilleries des États-Unis, un nouvel acteur du whisky venant d'Israël, un Finlandais, un Thaïlandais... Et aussi des distillateurs de rhums.



Lyon Whisky festival 2025 ©Lea Evola

Un programme riche de master class et d'ateliers

Au-delà des dégustations sur stands, le Lyon Whisky Festival propose un programme structuré de master class et d'ateliers permettant d'approfondir ses connaissances et d'échanger avec des experts reconnus.

Le samedi 7 mars s'ouvrira à 12h30 avec une master class intitulée « De l'esprit des lieux ». Elle explorera la notion de terroir dans ses dimensions économiques, écologiques, esthétiques et philosophiques, proposant une approche sensible du whisky comme expression d'un lieu et d'une vision du monde.

Présent samedi et dimanche, un atelier d'initiation à la dégustation permettra aux participants de découvrir les étapes d'élaboration du whisky, les classifications, les profils aromatiques et les techniques de service.

Plusieurs master class, mettront à l'honneur différentes distilleries et leurs savoir-faire. Bunnahabhain distillerie d'Islay, la distillerie Bruichladdich, le rhum sera à l'honneur avec la Maison Isautier, plus ancienne distillerie de l'île de La Réunion ou encore la distillerie Fuji Gotemba Distillery, installée au pied du Mont Fuji.

Les amateurs pourront découvrir les affinages innovants de Glenfiddich. Julie Naturel, ambassadrice de la distillerie, reviendra sur les cuvées emblématiques qui ont marqué l'histoire du whisky par leur audace.

Les visiteurs pourront également assister à la retransmission du match Écosse – France du Tournoi des Six Nations en Salle Tony-Garnier, avec une expérience dédiée pour les détenteurs d'un billet VIP.

Lire aussi : [Pierre Tissandier, de Whisky lodge à Lyon : « On est les seuls à acheter des fûts de whisky et à les faire vieillir »](#)

Le dimanche 8 mars débutera avec une master class originale autour du malt, à la croisée de la bière et du whisky. Une exploration des bières très céréalières et des versions vieilles en fûts de whisky, en écho à la scène brassicole artisanale.

Enfin, la master class « Laisse aller... C'est une valse ! » proposera une plongée dans les coulisses de l'embouteillage indépendant avec Pierre et Gabriel Tissandier, fondateurs de The Whisky Lodge.

Entre diversité internationale, dégustations rares, approche pédagogique et moments de convivialité, cette 7e édition du Lyon Whisky Festival s'annonce comme un temps fort incontournable pour tous les passionnés de whisky, créant des passerelles entre producteurs, distributeurs et consommateurs avertis.

Lyon whisky festival. Palais de la Bourse, Place de la Bourse, Lyon 2^e.

Samedi 7 et dimanche 8 mars 2026 de 12h à 19h + Créneau réservé aux VIP et professionnels : 11h — 12h

Tarifs. Entrée VIP : 82 € en prévente / 92 € sur place. Entrée découverte : 40 € en prévente / 44 € sur place.

Pass 2 jours VIP : 152 € en prévente / 167 € sur place. Pass 2 jours découverte : 67 € en prévente / 77 € sur place.

Bexley : peu le savent, mais cette marque est née à Lyon il y a 40 ans...

C'est l'enseigne lyonnaise « surprise » avec 49 magasins, dont trois à Lyon, pour un style « casual chic ». Depuis 40 ans, Bexley se fait une place sur le marché du prêt à porter et chaussures pour hommes. Interview avec Sébastien Fayet, nouveau directeur général de Bexley. Ce Lyonnais de 53 ans, qui a passé son enfance à Vaugneray et étudié à l'ESDES Business school, a passé 25 ans chez Lacoste, dont 14 ans en Asie.

Bexley a fêté ses 40 ans en 2025. Que représente cette étape pour la marque ?

« Cela correspond à une accélération entreprise en 2017, suite à la reprise par un fonds d'investissement (LBO France). Au démarrage, la marque était plutôt spécialisée dans la chaussure. Aujourd'hui on est quasiment à l'équilibre avec 55 % de notre chiffre d'affaires représenté par le textile et 45 % avec la chaussure. L'une de nos singularités est d'avoir une base client extrêmement fidèle avec un taux de rétention important de 42 %. Le taux de transformation est, lui aussi, très important, au-delà de 30 % dans nos magasins historiques (contre 12-13 % en moyenne dans le retail), soit un client sur trois qui repart avec un produit. »

Bexley n'a pourtant pas une consonance très lyonnaise : comment est née la marque ?

« Bexley a été créée un peu par hasard. Eric Botton était un entrepreneur lyonnais dans l'immobilier qui avait un immeuble, rue Lanterne, avec un local commercial au rez-de-chaussée. Ils s'étaient rendu compte que l'offre de chaussures de ville accessibles n'était pas très présente. Il a alors racheté des stocks de cuir dans des tanneries (Annonay) et a démarché des ateliers de confection au Portugal pour des chaussures de type anglaise. Pour le nom de la marque, il a pris une carte et a trouvé la ville de Bexley, en Angleterre. Il a trouvé que cela sonnait bien avec un côté un peu chic. »

« On ne vend pas que des chaussures »



Ancien directeur général chez Lacoste, Sébastien Fayet a pris la direction de Bexley en 2025. Photo Joël Philippon

Quel est l'ADN de la marque, au-delà de votre accroche « Bon chic bon sens » ?

« La promesse client de Bexley est relativement simple avec une offre produit accessible, attractive et qualitative. La magie et la singularité de Bexley, c'est d'avoir un prix unique par catégorie de produits : les chemises sont toutes au même prix (ou par lots). On a une offre de vestiaire masculin classique, dans laquelle on injecte le bon niveau d'innovation. Grosso modo, 80 % de nos produits sont reconstruits d'une saison sur l'autre, avec 20 % de nouveautés. On attache également une importance à la qualité de nos produits. On travaille avec 48 fournisseurs, dont 95 % depuis plus de sept ans, avec des bonnes coupes, des bonnes matières et une qualité standard. Quand les clients viennent chez nous, ils savent ce qu'ils viennent acheter. »

L'enseigne semble en pleine expansion ces dernières années ?

« Depuis la sortie du Covid, on fait +15 % de croissance chaque année alors que le secteur de l'habillement est assez chahuté. En 2025, on a fait +2,4 % en magasin, à périmètre constant, et +5,5 % en e-commerce, ce qui est remarquable (Bexley a éga-

lement fait une campagne de publicité autour de l'émission Quotidien, sur TMC). Tout cela sans dégrader nos marges et sans promotions en dehors des soldes. Avec 49 boutiques actuellement, on a l'ambition d'ouvrir huit à dix boutiques par an sur les trois-quatre ans à venir (ouvertures prochaines à Clermont-Ferrand et Angers). Tout cela nous permet de maintenir un niveau de résultat très confortable pour nos actionnaires. »

« On a réussi à moderniser notre offre »

Votre croissance est toujours portée par le commerce physique ?

« 73 % des ventes se font en boutiques physiques, contre 27 % sur le web. Historiquement, la marque était plutôt présente dans les centres-villes, même si on est de plus en plus présent dans les centres commerciaux (64 % / 36 %). On fait attention de garder cet équilibre. Il y a une simplicité dans la promesse et l'expérience client faisant en sorte qu'il y a toujours du monde dans un magasin Bexley. On a un panier

moyen de 133 euros, ce qui est important avec 2,7 pièces par transaction. On est une marque où les gens viennent s'équiper avec 15 % de nouveaux clients chaque année. Il faut que les gens aient à l'esprit qu'on ne vend pas que des chaussures. »

L'élégance masculine est-elle encore à la mode en 2026 ?

« Je prends régulièrement le train et je remarque que beaucoup portent encore des chaussures de ville. On est là aussi pour célébrer les cérémonies, les mariages... Les gens font encore la fête et ont toujours envie de bien s'habiller. La jeune génération se retrouve aussi dans nos produits. Le mocassin est, par exemple, plus que jamais tendance. Dans les 20 % de la collection renouvelée, on a aussi des pièces plus pointues, ce qui nous permet de rejoindre notre clientèle. On a réussi à moderniser notre offre. »

Où sont fabriqués vos produits ?

« Nos chaussures sont fabriquées à 80 % au Portugal et 20 % au Maroc, où on travaille avec le même fournisseur depuis plus de 20 ans qui emploie 400 personnes. Il faut savoir qu'une paire de chaussures passe dans les mains de 80 ouvriers et autant de process. Pour les vêtements on est sur une production en Chine et en

Repère ► En chiffres

- 1985 : création de Bexley par Eric Botton, entrepreneur lyonnais (premier magasin rue Lanterne dans le 1^{er} arrondissement).
- 2017 : Bexley est cédée au fonds d'investissement LBO France (35 M€ de CA à l'époque).
- 2025 : Sébastien Fayet (ex DG de Lacoste) succède à Bruno Luppens à la direction générale.
- 85 M€ de chiffre d'affaires en 2025 (+ 15 % de croissance par an).
- 2,2 millions de pièces vendues (une toutes les quatre minutes).
- 49 boutiques en mars 2025.
- Base client de 1,3 million de contacts.
- Effectif : 225 personnes au total, dont 36 au siège à Villeurbanne.

Inde. Le sourcing de la matière est fait à 100 % en Italie. Une partie de la production de costumes se faisait en Ukraine et a été relocalisée au Maroc. »

Quels sont vos objectifs à venir ?

« Poursuivre l'ouverture de nouveaux magasins en France, mais aussi à l'international. On est déjà présent en Belgique, au Luxembourg et en Espagne (six boutiques). On aimerait être présent à Londres pour la désirabilité de la marque et ancrer un peu plus Bexley dans cet univers du vestiaire masculin « premium accessible ». On est aujourd'hui perçu comme une enseigne et pas encore assez comme une marque à part entière. On veut aussi faire de notre sobriété une force. On s'adresse à une typologie de consommateurs ayant atteint la maturité vestimentaire et pour qui le style est devenu une évidence : ils ne sont pas là pour porter des vêtements mais plutôt pour porter leur personnalité à travers nos vêtements. On prépare aussi une nouvelle campagne de publicité, pour fin 2026, en essayant de s'adresser à une cible de consommateurs à la fois plus large et plus jeune. »

► **Propos recueillis par Aurélien Marchand**

En Presqu'île, la mue forcée qui ébranle les commerces indépendants

Depuis 2018 et les conséquences des manifestations des Gilets jaunes, les commerçants indépendants de la Presqu'île de Lyon sont en souffrance. En l'espace de six ans, la vacance des locaux commerciaux a bondi de près de 80 % d'après la municipalité, les commerçants historiques laissant – pour certains – leurs vitrines à des mastodontes internationaux. Une mutation qui appelle le centre-ville à se réinventer.

Villa Borghèse, Benoît Guyot, Adrien ou encore L'Homme d'Osier, pour ne citer que les historiques. Ces dernières années, les fermetures de commerces indépendants lyonnais ont souvent fait parler. Et parfois été récupérées.

C'était au printemps dernier. Des affiches sur lesquelles étaient inscrites « Doucet m'a tué » – référence à l'affaire Omar Raddad – avaient été placardées sur les vitrines des locaux commerciaux vides. Non revendiquée, la campagne d'affichage présentait Grégory Doucet comme le « fossoyeur des petits commerces ».

Quelques semaines plus tard, naissait le « collectif des défenseurs de Lyon », mouvement se réclamant apolitique, fortement soutenu par l'opposition municipale. Leurs combats : la ZTL, zone à trafic limité, et le reste de la politique menée par la majorité verte en Presqu'île. Affirmant « entrer en résistan-



Sur le quai Gailleton, les panneaux de location de locaux fleurissent ces dernières semaines. Photo Richard Mouillaud

ce », le collectif assurait que « les petits commerçants n'ont plus les moyens de résister, les seuls qui le peuvent ce sont les grandes chaînes ».

La vacance commerciale a bondi, mais reste très en dessous des autres grandes villes

Alors, mal-être profond ou réalité structurelle ? À Lyon, une double réalité existe. En l'espace de cinq ans, le nombre de locaux commerciaux vides a grimpé de près de 80 % d'après la ville de Lyon, atteignant 7,5 %. Un chiffre bien en des-

sous de la moyenne nationale et très en dessous des centres-villes de Paris, Marseille ou encore Nice.

Dans le même temps, entre 2023 et 2024, les défaillances ont progressé de 14 % dans le Rhône, d'après la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI). Une donnée à tempérer, puisque le CA global généré par les enseignes rhodaniennes a augmenté de 5 % depuis 2018.

Les raisons de défaillance ? Les « crises successives déjà », pour Régis Poly, représentant de la CCI et de la CPME. Gilets jaunes, covid, émeutes et autre

crise énergétique. Pour ce coutelier du 6^e arrondissement, les habitudes de consommation ont aussi changé avec l'essor de l'e-commerce (22 % du marché en 2025, en forte hausse), et la problématique des déplacements est aussi présente ces dernières années.

« Même sans faire de politique, aujourd'hui, il y a un sujet sur les loyers, les temps de trajet, le coût et la rareté du stationnement et puis, bien sûr, les travaux qui amplifient le phénomène ».

Une mutation

80

En l'espace de cinq ans, le nombre de locaux commerciaux vides a grimpé de près de 80 %, atteignant 7,5 %. Entre 2023 et 2024, les défaillances ont progressé de 14 % dans le Rhône. Le CA global généré par les enseignes rhodaniennes a augmenté de 5 % depuis 2018.

dans l'air du temps

Les travaux et l'accès à la Presqu'île, sont « le nerf de la guerre » à en croire Stéphane Borne, président d'honneur de l'association de commerçants My Ainay Charité et propriétaire d'un magasin de literie.

« Il y a un écoulement sur les temps de trajet... Aujourd'hui, des gens viennent me voir de Savoie, ils mettent trois heures le temps de se garer, mais eux viennent. Quand vous mettez le même temps pour venir des Monts d'Or, les gens ne viennent plus, c'est déprimant », s'emballe-t-il.

Pour d'autres, la réalité est ailleurs. « En vérité, on est sur une véritable mutation des commerces, en particulier de la Presqu'île », estime Mathieu Paredes, président de la commission commerces de la FNAIM du Rhône et coassocié d'Omniium, l'un des leaders du marché d'immobilier commercial.

Chiffres à l'appui, le professionnel indique que 80 % des nouveaux installés sont des indépendants : « On est loin de l'image de la Presqu'île qui n'aurait plus que des grandes enseignes et du commerce indépendant qui se meurt ».

Pour Loïc de Villard, président de la FNAIM entreprises du Rhône, légèrement plus politique : « Plus les commerçants véhiculent un message négatif, plus ils se pénalisent ». Mais lui l'assure, certaines solutions évoquées jusqu'alors ne sont pas forcément les bonnes : « L'encadrement des loyers commerciaux, c'est une hérésie et viendrait encore plus pénaliser le commerce ». À bon entendre.

● Hugo Francès

Ce que proposent les principaux candidats

● Jean-Michel Aulas (Cœur Lyonnais - droite et centre)

- Plan d'actions pour le commerce indépendant.
- Accompagnement de la transition des PME (énergétique, responsabilité sociale, intelligence artificielle).
- Refonte de la Zone à trafic limité.

● Anaïs Belouassa-Cherifi (La France insoumise)

- Élargissement et créations de périmètres de sauvegarde du commerce indépendant.
- Mobilisation du droit de préemption commercial

(zone à fortes hausses de loyers, quartiers populaires, zones désertées).

- Soutien de la transition vers une économie sociale et solidaire.

● Grégory Doucet (Union de la gauche et des écologistes)

- Guichet unique pour faciliter les démarches des commerçants.
- Utilisation des fonciers de la ville pour de nouvelles installations.
- Création de « boucles marchandes » en Presqu'île avec aménagements et signalétiques.

● Alexandre Dupalais (Union des droites - Rassemblement national)

- Suppression de la ZTL et de la ZFE, réouverture de la rue Grenette.
- Fonds d'urgence municipal sous forme de prêts pour le commerce indépendant.
- Trois heures stationnement gratuit clients/vignettes commerçants, artisans, restaurateurs stationnement illimité 50 €/mois.

● Georges Képénékian (Divers centre)

- Usage offensif du droit de préemption commercial.

- Lutte contre la vacance de locaux dans les zones attractives.

- Concertation sur la ZTL.

● Nathalie Perrin-Gilbert (Lyon en commun - divers gauche)

- Fonds d'aide de 3,5 M€ pour les commerçants indépendants au chiffre d'affaires impacté par les travaux.
- Soutien des animations commerciales (illuminations, braderies, journées d'animations).
- Bilan de la ZTL et ajustements/réouverture de l'avenue des Frères-Lumière en partie coupée aujourd'hui.

2026
Élections
MUNICIPALES

Qu'ils soient à la tête d'une petite ou d'une grande commune, urbaine ou rurale, de droite ou de gauche, les maires souhaitent développer l'offre commerciale dans leur centre-ville. Une volonté partagée par leurs administrés, mais complexe à mettre en œuvre.

Appelés à élire leurs maires les 15 et 22 mars, les 49 millions d'électeurs des communes françaises vont une nouvelle fois privilégier les questions locales pour ces élections municipales. « 83 % des Français, vraiment une large majorité, nous disent qu'ils ont l'intention de faire leur choix de vote avant tout en fonction d'enjeux locaux, contre 17 % seulement en fonction d'enjeux nationaux », rapporte Adélaïde Zulfikarpasik, directrice du pôle société d'Ipsos-BVA, citant une enquête réalisée avant le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

« On a d'abord la question de la sécurité dans l'espace public en première position, mais on retrouve très vite la question du tissu de proximité qui concerne à la fois les services publics et les commerces. » Une préoccupation encore plus forte dans les zones les moins densément peuplées, rurales et périurbaines, où certains administrés font état d'un sentiment d'abandon de leur territoire.

Économie

Booster le cœur des villes, un vœu difficile à exaucer

« Mais cette inquiétude concerne aujourd'hui toutes les tranches démographiques de nos communes », pondère toutefois Alain Chrétien, maire de Vesoul (Haute-Saône) et coprésident de la commission Développement économique, tourisme et commerce de l'Association des maires de France (AMF).

Du village avec sa dernière boulangerie, à l'agglomération et son centre-ville moribond, tous souhaitent un dynamisme économique qui s'appuie sur les commerces de proximité.

« Des oppositions politiciennes »

Un vœu que les maires ont du mal à exaucer. « Il y a une certaine hypocrisie de la part de nos concitoyens, parfois même un double discours, regrette Alain Chrétien. On ne peut pas faire vivre un commerce uniquement avec un achat ponctuel. Il faut qu'il y ait une réelle prise de conscience pour garder des commerces de proximité. » Pour inciter les habitants à consommer dans les centres-villes,

l'enjeu est de penser « une politique globale sur le logement, sur les espaces publics, sur la circulation ». Pour ce faire, les maires peuvent solliciter diverses instances publiques, telles que l'Agence nationale de la cohésion des territoires et son programme Action cœur de ville, ou encore le Conseil national du commerce.

Mais, c'est aussi et surtout entre eux que les élus locaux peuvent influencer sur la vitalité économique de leurs communes, le commerce étant une compétence des intercommunalités depuis la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) de 2015. « Le maire tout seul avec son centre-ville, sans une vision d'aménagement du territoire plus large, sans l'appui et même l'ingénierie technique de son intercommunalité, aura du mal à s'en sortir », affirme Alain Chrétien, déplorant que cette coopération entre communes ne soit pas évidente en pratique.

« Il peut y avoir des oppositions politiciennes, le fait aussi que le maire de la ville-centre

ne soit pas systématiquement le patron de l'intercommunalité, ou encore des territoires polycentriques, avec plusieurs centres commerciaux, plusieurs centres urbains... »

Volonté populaire

Autant de considérations qui créent parfois des rivalités au sein des intercommunalités, alors qu'elles sont précisément les seules à même d'annihiler les oppositions fratricides entre communes rurales et urbaines. Un gâchis d'autant plus notable que les administrés sont très majoritairement favorables à maintenir ou retrouver des commerces près de chez eux.

« Les questions de sobriété foncière et de réchauffement climatique commencent à percoler dans la tête des gens, se félicite Alain Chrétien. Les trajets en voiture, les parkings immenses et le gigantisme des années 1970, 80, 90 sont en train de perdre de leur superbe. » Une évolution sur laquelle surfont certaines enseignes natio-



Faciliter l'accès aux commerces de proximité est un enjeu majeur pour les maires.

Photo EBRA/LPR/Richard Moullaud

nales qui regagnent peu à peu les centres-villes et que les maires (ré)élus auront la tâche d'amplifier pour la transformer en un mouvement durable.

● Antoine Ajavon

Décryptage / Commerces et parkings font la paire

Pour les maires de France, une autre problématique semble inextricablement liée à celle du développement économique et commercial : celle du stationnement, qui est un facteur crucial d'accès aux commerces de centre-ville.

Sur ce sujet, les points de dissension transcendent les orientations politiques, la question du stationnement étant paradoxalement tout aussi importante, sinon plus, pour les communes périphériques et rurales que pour les grandes villes. « Quand vous habitez dans des zones urbaines denses, en centre-ville ou en première couronne, vous avez plus de capacités pour vous déplacer à vélo, à pied ou en transports en commun », rappelle Sylvain Laval, maire

de Saint-Martin-le-Vinoux (Isère) et coprésident de la commission Transports, mobilité et voirie de l'Association des maires de France (AMF). « En revanche, ceux qui habitent un peu plus loin, sont ceux qui sont les plus dépendants de leur voiture et qui ont besoin de stationner pour accéder à un certain nombre de services de centralité que la ville leur offre. »

Périphérie et centre urbain main dans la main

Chaque maire étant titulaire du pouvoir de police de circulation sur son territoire, ses décisions peuvent avoir des répercussions au-delà de son périmètre communal, dans la fluidité de la circulation, par exemple. D'où la nécessité et

la difficulté d'avoir un dialogue à l'échelle intercommunale. « On veut réduire les déplacements de voitures individuelles, parce que ça fait moins de congestions, parce que c'est plus vertueux pour l'environnement, etc. Nous ne pourrions pas le faire si nous ne traitons pas la relation entre la périphérie et le centre urbain. C'est là le point essentiel des politiques publiques demain », insiste Sylvain Laval.

Si l'édile isérois plaide pour davantage de collégialité, en termes de stationnement, le maire et son conseil restent bel et bien souverains, notamment en termes de tarification. « Dans une commune comme la mienne, de 6 000 habitants, nous avons des zones bleues. C'est un



Les « zones bleues » assurent une rotation des véhicules en centre-ville.

Photo EBRA/RL/Laurent Mami

outil adapté pour réguler le stationnement et qu'il soit permanent à des endroits stratégiques, devant les commerces, entre autres », indique Sylvain Laval. À Saint-Martin-

le-Vinoux, comme dans l'immense majorité des petites et moyennes communes, le stationnement payant serait... déficitaire. « Ça deviendrait une charge parce qu'il faudrait embaucher des ASVP (agents de surveillance de la voie publique) supplémentaires, des policiers municipaux, entretenir les horodateurs... », liste-t-il. Aussi, seules les petites communes abondamment fréquentées et les grandes villes, préfectures et sous-préfectures optent pour le stationnement payant. À chaque municipalité sa méthode pour un même objectif : concilier besoins des administrés, aménagement de l'espace public et vitalité économique. Tout sauf une mince affaire.

● A.A.



À Strasbourg / Le stationnement, un levier pour chasser les voitures

« Ce qui se dessine est une nouvelle étape dans la transformation profonde de la ville », expliquait en début de mandat la maire écologiste de Strasbourg, Jeanne Barseghian, à la veille du dévoilement de sa stratégie et des moyens mobilisés pour mieux « partager l'espace public » et « l'apaiser ». Un mouvement initié dans les années 1990 dans la capitale alsacienne par la socialiste Catherine Trautmann, n'avait pas caché Jeanne Barseghian en 2021. Aujourd'hui, son « modèle » de l'époque est devenu sa principale adversaire pour les municipales et la devance dans les sondages.

Au même titre que les plans Canopée (plantation d'arbres), piétons et vélo, cette réforme du stationnement résident, couplée à une hausse des tarifs sur la voie publique, devait compléter le dispositif

programmatique de la municipalité. Et ce, en y apportant une « cohérence d'ensemble », tout en répondant « aux enjeux environnementaux, sociaux et de santé publique ».

Redistribution des espaces publics

L'idée était de redistribuer les espaces publics : certaines rues étant occupées à « 75 % par des voitures » (voies routantes et espaces de stationnement), il s'agissait de rendre la ville aux piétons sur des trottoirs élargis, aux cyclistes sur de nouvelles pistes, et de créer davantage d'espaces de convivialité pour les adultes et les enfants. Le tout étant possible avec la création de différents parkings en ouvrage « réversibles ».

Concrètement, les batailles idéologiques sur la hausse des abonnements résidents (qui sont passés de 15 à 30 euros,

voire 40 euros selon la tarification solidaire en vigueur) se sont poursuivies tout le mandat. Sans parler des habitants des quartiers intégrés dans le nouveau périmètre du stationnement payant, qui ont peu apprécié cette charge nouvelle.

Une « écologie punitive »

La fronde est aussi venue des commerçants de l'association des Vitrines de Strasbourg, à la suite de l'augmentation du stationnement sur voirie, à tel point qu'un dispositif de stationnement courte durée (une heure à 1 euro) près de certaines rues commerçantes a dû être créé par la municipalité, puis étendu, pour calmer leur colère. Cela n'a pas suffi pour enrayer la chute de leur chiffre d'affaires, ont-ils fait savoir. Et ceux-ci de souhaiter que davantage de moyens soient alloués à la communi-



Une tarification « courte période », matérialisée par des places violettes (1 euro pendant une heure), a été décidée en cours de mandat pour apaiser la fronde des commerçants strasbourgeois. Photo EBRA/DNA/Philippe Dossmann

cation vers les parkings relais en périphérie et que le dispositif « places violettes » soit rallongé à deux heures pour 2 euros pour relancer l'attractivité du centre-ville.

Les élus d'opposition n'ont pas manqué d'importer la fronde en conseil municipal pour dénoncer « cette vision de l'écologie forcément puni-

tive » et « cette volonté déguisée de taxer » les Strasbourgeois. Le sujet a évidemment été remis sur le tapis lors de cette campagne des municipales : plusieurs candidats ont promis de baisser à la fois l'abonnement résident et le prix du stationnement.

● À Strasbourg, Philippe Dossmann

Corps changeants aux Célestins avec Que d'espoir!



DR Fabrice Robin

Transformations à vue, humour noir et désillusion jubilatoire : Valérie Lesort plonge avec gourmandise dans l'univers du dramaturge israélien Hanokh Levin, maître du cabaret satirique.

Cette suite de sketches fait surgir des personnages dépassés par leurs vies, oscillant entre petites misères du quotidien et vertiges politiques.

Trois interprètes se métamorphosent à vue, à la manière de figurines articulées, dans un théâtre de l'absurde joyeusement cruel. Entourée de son équipe fidèle, Valérie Lesort convoque un humour grinçant, servi par les chansons originales de Charly Voodoo.

Aux côtés de Céline Milliat-Baumgartner et David Migeot, Hugo Bardin (Paloma) apporte sa présence décalée à ce cabaret existentiel, aussi drôle qu'inquiétant.

Infos

Que d'espoir !

Du 5 au 14 mars à 19h, 19h30 ou 20h.

Théâtre des Célestins, Lyon 2. De 8 à 42 €.



Lyon : Jean Dujardin de passage au Comoedia ce dimanche

• 3 mars 2026 À 13:40 par Romain Balme

L'acteur français sera présent ce dimanche 8 mars à l'occasion de l'avant première du film *Les Rayons et les ombres* dont il tient le premier rôle. Il incarne un homme de presse qui va sombrer dans la collaboration.

Après l'ancien président [François Hollande](#), jeudi dernier, le cinéma le Comoedia (7e arrondissement) accueillera une pointure de 7e art ce dimanche 8 mars, annoncent nos confrères [du Progrès](#). En effet, l'acteur oscarisé Jean Dujardin sera présent pour l'avant-première de son film *Les Rayons et les ombres*, qui sortira le 18 mars dans les salles obscures. Il sera accompagné du réalisateur Xavier Gianolli, connu pour *Illusions Perdues* (2021) qui avait raflé 7 césars, et de la comédienne Nastya Golubeva.

Il s'agit d'un véritable évènement selon les équipes du cinéma, puisque le long-métrage d'une durée de 3 h 15 n'a aucun lien avec la capitale des Gaules. Un débat avec le public est d'ailleurs prévu après sa diffusion, qui débutera à 14 heures.

Le film raconte l'histoire vraie de Jean Luchaire, homme de presse, -et de sa fille Corinne- qui de défenseur de la paix franco-allemande va peu à peu se laisser entrainer dans les rouages de la collaboration.

Lyon 2^e

Miroir Miroir, une pièce de théâtre qui réunit des artistes, des résidents en Ehpad et des soignants

Mercredi 11 mars, *Miroir Miroir* revient au-devant de la scène, pour une nouvelle représentation à la chapelle de la Trinité. Ce spectacle intergénérationnel mêle danse et théâtre, dans une performance menée par des artistes, résidents et soignants en Ehpad. Le projet est également l'occasion de mettre en avant les personnes âgées et les soignants.

Dans la salle d'animation de l'Ehpad La Rochette, une dizaine de femmes participent à la répétition de la pièce *Miroir Miroir*. Durant une heure, elles apprennent les gestes au son de la musique du spectacle. Jeannine, Marie-Claude, Odile et Sylvie se produiront sur scène mercredi 11 mars, dans une chorégraphie intergénérationnelle mêlant danse et théâtre.

En effet, *Miroir Miroir* revient pour une représentation à la chapelle de la Trinité. Au total, cinq artistes professionnels seront rejoints par une

quinzaine de résidents et de soignants d'Ehpad.

À plus de 90 ans, elles remontent sur scène

La danse, ça ne s'oublie pas. « On voit que tout est enregistré dans la mémoire », raconte Marie-Claude. Les résidents qui monteront sur scène ont tous plus de 90 ans. Après six répétitions depuis le mois de janvier, le groupe se retrouvera dans quelques jours pour des répétitions générales, rejoint par trois autres établissements du groupe ACPA et du CCAS de la Ville de Lyon : La Colline de la Soie, Les Amandines et Marius-Bertrand.

Entre les rires et l'entraide, difficile de ne pas remarquer la complicité et les liens qui se sont créés entre les professionnels et les résidents grâce à ce spectacle. « Ces jeunes qui s'occupent de personnes âgées, c'est touchant », raconte Jeannine.

« Tout est possible, à n'importe quel âge », exprime avec

émotion Elea d'Angelo, ancienne volontaire en service civique dans l'établissement. Pour les soignantes, la présence de personnes âgées est « une vraie leçon ». « Même s'il y a des difficultés motrices ou cognitives, ça ne les empêche pas de pouvoir participer à des projets de cette ampleur », ajoute Céline Juan, psychomotricienne.

« Tout est possible, à n'importe quel âge »

Miroir Miroir est l'occasion « d'interpeller sur l'invisibilité des personnes âgées », explique Morgane Hénaff, directrice de la communication du groupe ACPA. Cécile Combarret, directrice artistique, rappelle le message que le spectacle souhaite transmettre : « On a envie de changer le regard que les gens portent sur les résidents d'Ehpad ». Morgane Hénaff ajoute que « de manière plus institutionnelle, c'est aussi de revendiquer la place de



La troupe du spectacle *Miroir Miroir* est composée d'artistes, de résidents et de soignants en Ehpad. Photo Lena Maillet

l'art dans les institutions».

Cette pièce met également en avant les soignants. « Nous, quand on nous fait travailler, on n'est pas devant. Là, c'est un spectacle qui nous touche

particulièrement. C'est un vrai choix de pouvoir les accompagner sur des moments de plaisir », confie Céline Juan.

● De notre correspondante
Lena Maillet

Comédie Odéon : un peu de calme... mais aussi de rire et d'intelligence



Événement attendu par les passionnés de théâtre lyonnais, le retour sur scène de Gilles Chavassieux tient toutes ses promesses.

Quand il était aux manettes du Théâtre Les Ateliers, Gilles Chavassieux avait reçu la pièce, *Un peu de calme avant la tempête*, de la dramaturge allemande Theresa Walser, quasiment inconnue et jamais montée en France. Mais il n'avait pas trouvé l'opportunité de mettre en scène ce texte qui l'avait pourtant passionné.

Il y revient des années plus tard grâce à la Comédie Odéon, et son directeur Julien Poncet, qui lui a enfin donné l'occasion de l'interpréter et de le mettre en scène.

A 92 ans passés, le voilà donc

en train d'arpenter le plateau de la Comédie Odéon avec deux complices comédiens aguerris, Charles Dubois et Paul Minthe. Ils forment un trio diaboliquement drôle.

De l'absurde au burlesque

Ils incarnent trois acteurs de renom qui se retrouvent juste avant le tournage d'une émission de télé. Motif de cette réunion sous les projecteurs : ils s'appêtent à débattre en direct à propos de l'incarnation d'Adolf Hitler, bien que l'un d'entre eux (Charles Dubois, magistral) soit surtout connu pour avoir interprété Goebbels.

Mais si le sujet de l'incarnation des pires êtres humains de notre Histoire, pour le théâtre ou le cinéma, occupe une grande partie de leurs dialogues, c'est loin d'être la seule réflexion

abordée.

En effet, le texte de Theresa Walser ne se prive pas de nous emmener soudain dans des territoires où l'absurde le dispute au burlesque. Un peu comme chez Samuel Beckett. Si ce n'est que les trois compères n'attendent pas Godot mais le présentateur de l'émission télévisée (qui ne viendra pas plus que Godot).

Alors, profitant de la présence du public, ils laissent les mots s'envoler. Ils se taquinent sur leur carrière respective, se disputent à propos de la table qui est branlante ou lisent le journal qu'ils ont pris la précaution d'emporter. On réfléchit avec eux, on rit et l'on est même touché par la profonde humanité qu'ils dégagent.

● Nicolas Blondeau

– Un peu de calme avant la tem-

Gilles Chavassieux, une incontournable figure du théâtre lyonnais

Comédien, metteur en scène, auteur, Gilles Chavassieux est un homme de théâtre incontournable à Lyon, mais aussi en France et même au-delà de nos frontières. Durant 38 ans, de 1975 à 2013, il a fondé et dirigé le Théâtre Les Ateliers, haut lieu de la scène lyonnaise, situé au cœur de la presqu'île, où furent montés, et souvent découverts, des auteurs contemporains essentiels, français ou européens : Arthur Adamov, Michel Vinaver, Roland Schimmelpfennig, Tankred Dorst, Marguerite Duras, Jon Fosse et tant d'autres. L'événement est unique en son genre : à 92 ans, il foule de nouveau les planches d'un plateau de théâtre, celui de la Comédie Odéon, jusqu'au 21 mars. Il met en scène et joue *Un peu de calme avant la tempête*, une pièce jamais représentée en France jusqu'à présent, écrite par la dramaturge allemande Theresa Walser.

Gilles Chavassieux a publié en 2017 aux éditions Chomarat : Pour le théâtre, Les Ateliers 1975-2014 (disponible sur commande).

pête, jusqu'au 21 mars, tarif à partir de 15 €, à la Comédie Odéon. 6, rue Grolée, Lyon 2ème, 0478 82 86 30, www.comedieodeon.com